

ACTIONS POLITIQUES 2023

12.12.2022 : La défense du postulat « Mesures de bruit sur l'aéroport de Sion avec le nouveau jet F-35 » déposé par Christophe Clivaz a été remise à la session de mars 2023. Affaire à suivre.

16.03.2023 : Le postulat « Mesures de bruit sur l'aéroport de Sion avec le nouveau jet F-35 A » déposé par Christophe Clivaz a été refusé par 124 contre 64. Seul soutien parlementaire valaisan à Christophe Clivaz : Emmanuel Amoos. Les autres députés valaisans ont refusé ce postulat.

20.04.2023 : Les rapports sur les émissions sonores du F- 35A seront tenus secrets selon décision du Tribunal Administratif Fédéral.

13.12.2023 : Dans le cadre du budget cantonal 2024, la socialiste Marie-Josée Reuse a contesté l'objectif affiché par le Canton de « transformer l'aéroport de Sion en outil stratégique pour l'économie et le tourisme du Canton. » Cet objectif a été confirmé par 95 voix contre 32.

Le conseiller d'Etat Christophe Darbellay indique que les retombées économiques se montent à 75 millions, qu'il concerne entre 250 et 300 emplois et qu'il permet le développement du projet d'avion électrique par la compagnie H55 et sa centaine d'ingénieurs. Le sauvetage hélicoptère ne serait pas possible sans l'aéroport.

19.12.2023 : Dans le cadre du budget 2024 de la Ville de Sion concernant l'aéroport, les Socialistes et les Verts lancent une interpellation : ils ne comprennent pas pourquoi le passage en mains de l'Etat tarde à venir. Ils soulèvent des questions d'ordre financier, sanitaire, organisationnel, climatique, environnemental et de mobilité. La réponse sera donnée à la prochaine session du Conseil Général en février 2024, la Municipalité n'ayant pas reçu du Conseil d'Etat, toutes les réponses aux questions posées.